

Que nos universités deviennent

Lorsque l'enseignement apparaît dans les titres des journaux, c'est généralement pour parler de ce qui ne va pas : le fameux décret « inscriptions » et ses nombreux avatars, les résultats des enquêtes PISA, le découragement des enseignants, le manque de moyens, ... Les dernières semaines nous en ont fourni suffisamment d'illustrations. Cela risquerait de nous faire oublier l'essentiel : enseigner est un des plus beaux métiers du monde, puisqu'il incarne le transfert de connaissance et la formation des jeunes. Communiquer sa passion à des plus jeunes, susciter leur curiosité, les mener sur des chemins qui ont pour eux la saveur de l'inconnu, et apprendre d'eux, de leurs regards, de leurs réactions, de leurs difficultés aussi parfois, c'est tout cela enseigner. C'est aussi accepter d'en apprendre plus par la question de l'élève que l'élève ne puisse en apprendre par la réponse du professeur. Enseigner, c'est toujours une démarche d'humilité.



Comment préserver les conditions du « miracle » de l'enseignement lorsque les conditions dans lesquelles s'exerce ce métier évoluent profondément et rapidement ?

Le professeur Robert Deschamps, des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur), a publié récemment une remarquable étude analysant les difficultés et les défis de l'enseignement obligatoire en Belgique francophone¹. Ceux qui se piquent d'avoir une opinion sur l'enseignement seraient bien inspirés de la lire. Il y tord le cou à une série d'idées reçues, et cela en fera sans doute sursauter plus d'un. Ainsi, il n'y aurait pas de véritable manque de moyens dans l'enseignement obligatoire, et le taux d'encadrement (nombre d'élèves par professeur) y serait largement supérieur à bien d'autres pays européens. Les moyennes cachent souvent des disparités profondes et il faut s'en méfier à juste titre, surtout en Communauté française (Wallonie-Bruxelles), mais elles font réfléchir... Robert Deschamps

suggère des pistes d'action pour améliorer l'enseignement : développer une culture de l'évaluation et mesurer réellement les progrès des élèves, réduire les cloisonnements entre réseaux et entre établissements, accorder plus de liberté et de responsabilité aux écoles et aux enseignants, responsabiliser les élèves et les parents, valoriser les fins de carrière des enseignants au profit des élèves, différencier les moyens selon les élèves, etc.

Ces propositions ont deux caractères remarquables : d'une part, elles sont, *mutatis mutandis*, valables également pour l'enseignement supérieur; d'autre part, elles vont à l'encontre du discours commun, du « *politically correct* » en Communauté française, notamment parce qu'elles supposent de passer d'une idéologie de l'égalitarisme à une vision de l'équité. En d'autres termes, au lieu de donner la même chose à tout le monde, il serait préférable de donner à chacun en fonction de ses besoins. Tout élève

¹ Robert Deschamps, Enseignement francophone. On peut faire mieux, mais comment ?, dans Cahiers de Recherche, Série Politique Economique, n° 34, 2008/13.

² « Notons enfin que, depuis la dé-fédéralisation de l'enseignement, plus précisément de 1991 à 2007, les dépenses publiques par élève-étudiant ont crû en termes réels de 9,4 % dans l'enseignement obligatoire et ont diminué en termes réels de 17,9 % dans le supérieur; il s'agit là d'un changement structurel important dans la répartition du budget de l'enseignement entre niveaux. » (Ibid., p. 6).

des portes ouvertes sur le monde

Bernard Coulie, Recteur honoraire de l'UCL

ne requiert pas le même encadrement, et toute école, selon le tissu social dans lequel elle est inscrite par exemple, n'exige pas les mêmes ressources. Passer de l'égalité à l'équité, accepter l'évaluation, promouvoir la qualité dans les faits et pas seulement dans les mots : vaste programme !

Ces urgences, et d'autres encore, s'imposent à l'enseignement supérieur francophone, y compris aux universités.

L'investissement dans l'enseignement, en particulier dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, est une condition nécessaire d'un développement économique, social et culturel. C'est un truisme de le répéter. Malgré cela, depuis des années, la Communauté française a décidé (?) d'augmenter beaucoup plus les moyens de l'enseignement obligatoire que ceux de l'enseignement supérieur². C'est un choix, un choix politique : mais qui l'a posé, au terme de quelle consultation ?

Cela étant, je ne veux pas être celui qui réclame des moyens pour le supérieur sur le dos de l'enseignement obligatoire. J'éprouve pour ce dernier une sympathie, qui remonte à ma propre scolarité, car c'est cet enseignement qui m'a donné la vocation de devenir professeur, et je me destinais à exercer dans le secondaire. Comme souvent dans la vie, des rencontres, non programmées, en ont décidé autrement, mais je garde au fond de moi cette fibre qui me rapproche de tous ces collègues.

Quels sont les défis de l'enseignement supérieur ?

Rappelons quelques faits, et avançons quelques idées « incorrectes ».

“ Au lieu de donner la même chose à tout le monde, il serait préférable de donner à chacun en fonction de ses besoins ”

Le processus de Bologne

Depuis dix ans, l'enseignement supérieur européen vit à l'heure de Bologne, dans le cadre d'un processus international visant à harmoniser certains éléments clés de son organisation et du parcours des étudiants. Même longueur des études (3 années de premier cycle, 2 années de second cycle), crédits accumulables et transférables (ECTS - *European Credit Transfer System*), généralisation de l'évaluation de la qualité sont autant de mesures qui doivent faciliter la mobilité des étudiants et la constitution d'un véritable espace européen de l'enseignement supérieur. Cet espace veut lui-même se positionner sur la scène mondiale, aux côtés des espaces nord-américain et asiatique par exemple. L'ambition est de développer un enseignement supérieur européen de la meilleure qualité, attractif et accueillant.

Le processus de Bologne dépasse largement le périmètre de l'Union

européenne puisqu'il réunit aujourd'hui 46 pays³, incluant des pays dont certains refusent l'entrée dans l'Union sous prétexte qu'ils ne seraient pas culturellement

européens... Bologne est donc un processus intergouvernemental et non un processus communautaire, ce qui confère à chaque pays — et en Belgique à chaque communauté — une grande latitude dans la mise en œuvre des principes communs. Comment les universités peuvent-elles s'inscrire résolument dans un espace européen si elles doivent dans les faits répondre à des régulations nationales ou régionales ? Le premier défi de l'enseignement supérieur est certainement de dépasser ce stade intergouvernemental pour accéder à un niveau communautaire, au moins au niveau de l'Union européenne. Sans cela, l'internationalisation se

³ Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monténégro, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Vatican, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

résumera à une juxtaposition de systèmes différents, parfois divergents, et seulement partiellement compatibles.

Il faut bien prendre conscience de ce que cela implique pour les Etats européens. La plupart de ceux-ci se sont développés en tant qu'Etats-Nations depuis le XIX^{ème} siècle, et l'enseignement a toujours été vu comme un des outils principaux de la diffusion et de la défense de ce modèle. C'est ce qui explique, par exemple, les lois sur l'emploi des langues dans les universités, qui défendent encore trop les langues nationales ou régionales au détriment d'une réelle ouverture internationale.

■ *La création des « académies universitaires »*

La réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur ne peut pas se limiter à la seule mise en œuvre du processus de Bologne : elle implique aussi pour chaque pays de procéder à des réformes de son système spécifique et de moderniser ses universités. En Communauté française de Belgique, plusieurs décrets, dont celui du 31 mars 2004 sanctionnant la mise en œuvre du processus de Bologne, ont ainsi ajouté des mesures supplémentaires, en particulier la création des « académies universitaires ». Celles-ci regroupent les universités autour des trois universités complètes (UCL, ULB, ULg), dans le but de favoriser les collaborations entre elles et le développement de programmes communs. La dynamique a rapidement porté ses fruits et plusieurs fusions ont été opérées ou sont en cours : la fusion de l'UCL, des FUNDP, des FUSL et des FUCAM ; la fusion de l'ULg et des Facultés agronomiques de Gembloux; la fusion de l'UMH et de la Faculté polytechnique de Mons.

Certains regrettent que ces regroupements s'opèrent sur base, disent-ils, de clivages dépassés. S'ils se réalisent de cette manière, c'est peut-être tout simplement que ces clivages ne sont pas encore dépassés. J'ajoute d'ailleurs que ce ne sont pas les universités qui ont voulu cette géométrie,



“ Les universités défendent encore trop les langues nationales ou régionales au détriment d'une réelle ouverture internationale ”

mais qu'elle leur a été ... suggérée. Il faut maintenant poursuivre le processus tel qu'il a été engagé. Il est porteur d'un grand potentiel de développement et d'amélioration de nos universités. Et je fais le pari (le pari de la volonté !) que les collaborations entre réseaux seront plus faciles après qu'avant.

Bien des arguments ont été entendus au sujet de ces fusions. Parmi ceux-ci figurent deux thèmes récurrents, et d'ailleurs liés entre eux, la démocratisation et la proximité : démocratiser, ce serait amener le plus grand nombre de jeunes possibles à l'université, et cela ne pourrait se faire qu'à travers des offres de proximité, c'est-à-dire l'université près de chez soi. Tout n'est

pas faux dans ces arguments, mais il y a encore trop de non-dit.

La démocratisation, est-ce simplement amener le plus grand nombre possible de jeunes à l'université, lorsque l'on sait que le taux d'échec en fin de première année demeure supérieur à 50 %, et cela, quelles que soient les mesures prises pour aider les étudiants à réussir ? Ou est-ce en permettre l'accès à tous ceux qui sont capables d'y réussir ? Ajoutons un élément : les moyens des universités n'augmentant pas, tout accroissement du nombre d'étudiants se traduit par une détérioration de son encadrement; le taux d'échec augmentera et



“ Nous entrons dans un monde de réseaux, le village est planétaire, il n'est plus temps de replier nos universités sur des territoires locaux ”

■ *Reconfigurer fondamentalement nos universités*

La mise en œuvre du processus de Bologne est donc, pour les universités, bien autre chose qu'une simple transformation des programmes. Il ne s'agit pas seulement de remplacer les anciennes candidatures et licences par les nouveaux programmes de bacheliers et de *masters*. Il s'agit de reconfigurer fondamentalement nos universités, c'est-à-dire leur place dans le paysage belge et dans le paysage européen de l'enseignement supérieur, mais aussi leur organisation interne, leurs modes de fonctionnements, l'articulation entre enseignement et recherche, le soutien à la mobilité des étudiants, et cela tout en garantissant leur viabilité économique...

Soyons plus exigeants, pour nous-mêmes et nos enfants. Poussons même l'audace jusqu'à être impatients ! Il est de bon ton de rappeler que le changement est lent et difficile; c'est un peu le chemin de Jean de la Fontaine, « montant, sablonneux, malaisé... ». Coupons les ailes à cette fausse sagesse, qui affuble le défaitisme et le conformisme des atours de la prudence !

Pb

les étudiants socialement favorisés s'en sortiront toujours mieux. Posons alors la question de la démocratisation autrement : que préférez-vous ? Que 100 jeunes entrent à l'université et que seulement 50 réussissent ? Ou que 75 jeunes y entrent et que tous réussissent ? Cela ne mérite-t-il pas une réflexion ? N'est-ce pas la réussite à l'université qu'il faut démocratiser, plutôt que l'accès pour l'accès ? N'est-ce pas le niveau de formation et donc de diplomation qu'il faut élever dans la population, plutôt qu'une statistique ?

Il est clair que la présence d'une université près de chez eux peut inciter des jeunes à s'y inscrire et permettre à des familles de faire face aux coûts des études sans supporter en plus le prix d'un logement d'étudiant. Mais observons que les fusions prévues des universités n'entraînent la suppression d'aucun site, et que le nombre de ceux-ci est déjà bien suffisant pour le territoire de la Communauté française. Ici aussi

ajoutons un élément : voulons-nous vraiment des universités dont le public étudiant soit uniquement originaire d'un même lieu ? Est-il souhaitable qu'il n'y ait que des bruxellois à l'université de Bruxelles, que des liégeois à celle de Liège, que des montois à Mons, que des brabançons wallons à Louvain-la-Neuve, et ainsi de suite ? Ces universités-là seront vite devenues provinciales, au lieu d'être des acteurs de formation à l'échelle internationale. La proximité, c'est très bien, mais à condition de ne pas entraîner un repli sur soi. Nous devons continuer à développer des universités qui soient des lieux de mixité sociale et de mixité culturelle, qui soient des espaces de rencontres pour des jeunes issus de différentes cultures, de différentes régions et de différents pays. Nous entrons dans un monde de réseaux, le village est planétaire, il n'est plus temps de replier nos universités sur des territoires locaux. N'est-ce pas cela que nous attendons de nos universités, qu'elles soient des portes ouvertes sur le monde et pas des chambres closes de gens tous semblables ?